

Formation Compliance et réglementation en environnements virtualisés

Présentation

Cette formation permet de comprendre les enjeux de conformité réglementaire dans les environnements IT virtualisés. Elle aborde les exigences légales, les normes de sécurité, les bonnes pratiques de gouvernance, ainsi que les outils et méthodes pour auditer et sécuriser les infrastructures virtualisées. Des ateliers pratiques permettent d'appliquer les concepts à des cas concrets.

Durée : 14,00 heures (2 jours)

Tarif INTRA : [Nous consulter](#)

Objectifs de la formation

- Identifier les exigences réglementaires applicables aux environnements virtualisés.
- Comprendre les risques de non-conformité liés à la virtualisation.
- Mettre en œuvre des contrôles de sécurité adaptés.
- Préparer et réussir un audit de conformité.
- Intégrer la conformité dans les processus de gouvernance IT.

Prérequis

- Connaissances de base en virtualisation (VMware, Hyper-V, Citrix...)
- Notions de sécurité des systèmes d'information
- Familiarité avec les référentiels IT (ISO 27001, ITIL, RGPD...)

Public

- Responsables conformité et sécurité IT
- Auditeurs SI
- Administrateurs systèmes et réseaux
- Consultants en gouvernance IT
- Chefs de projet infrastructure



Programme de la formation

Module 1. Introduction à la conformité en environnement virtualisé

- Définitions : conformité, réglementation, virtualisation
- Enjeux juridiques et opérationnels
- Panorama des normes et référentiels (ISO 27001, RGPD, PCI-DSS, NIS2)

Atelier

- Cartographie des obligations réglementaires dans un environnement virtualisé

Module 2. Risques et vulnérabilités spécifiques à la virtualisation

- Isolation des machines virtuelles
- Hyperviseur : point de vulnérabilité critique
- Shadow IT et contournement des contrôles

Atelier

- Analyse de risques sur une architecture virtualisée

Module 3. Gouvernance et contrôle de la conformité

- Mise en place d'un cadre de gouvernance
- Rôles et responsabilités (DSI, RSSI, DPO...)
- Intégration dans les processus IT (ITIL, COBIT)

Atelier

- Élaboration d'un plan de gouvernance de la conformité

Module 4. Sécurité et conformité technique

- Contrôles d'accès, segmentation réseau, chiffrement
- Journalisation, traçabilité et supervision
- Outils de conformité (SCAP, SIEM, bastion, etc.)

Atelier

- Configuration de contrôles techniques sur une plateforme virtualisée

Module 5. Audit et amélioration continue

- Préparation à un audit de conformité
- Méthodologie d'audit (ISO 19011)
- Plans d'action et remédiation

Atelier

- Simulation d'un audit de conformité sur une infrastructure virtualisée

Organisation

Formateur

Les formateurs de Docaposte Institute sont des experts de leur domaine, disposant d'une expérience terrain qu'ils enrichissent continuellement. Leurs connaissances techniques et pédagogiques sont rigoureusement validées en amont par nos référents internes. Riches de leur expérience sur le sujet, ils sauront accompagner vos collaborateurs dans leur montée en compétences.

Moyens pédagogiques et techniques

- Alternance d'apports théoriques et de mises en pratique contextualisées.
- Progression pédagogique structurée, de la compréhension à la mise en œuvre opérationnelle.
- Pédagogie immersive favorisant une mise en application immédiate des compétences.
- Formation interactive et participative s'appuyant sur des ateliers pratiques, études de cas et échanges collectifs (+ 60 % du temps de formation.)
- Séquences pédagogiques rythmées et évaluations formatives régulières pour renforcer l'ancrage des apprentissages.
- Supports de cours, ressources documentaires et références mis à disposition par le formateur

Dispositif de suivi de l'exécution et de l'évaluation des résultats de la formation

En amont de la formation *(évaluation en ligne dans l'extranet apprenant)*

- Recueil des besoins et des attentes des participants.
- Auto-positionnement permettant d'évaluer le niveau initial des apprenants.

Tout au long de la formation

- Évaluations continues réalisées par le formateur travers des questions orales, exercices, QCM, études de cas et mises en situation pratiques.

À l'issue de la formation *(évaluations en ligne dans l'extranet apprenant)*

- Auto-positionnement afin de mesurer l'acquisition des compétences visées.
- Validation de l'acquisition des compétences par le formateur
- Questionnaire de satisfaction « à chaud » à l'issue de la formation
- Questionnaire de satisfaction "à froid", 45 jours après la formation afin d'évaluer l'ancrage des acquis et leur mise en application en situation professionnelle.

Accessibilité

Nos formations peuvent être adaptées à certaines conditions de handicap. Nous contacter pour toute information et demande spécifique.